

DECLARATION DE PIEGEAGE

Du 01/10/2026 au 30/02/2029

Je soussigné (nom, prénom) Dubreton Yves Président ASGTN

Adresse: 12 Rue Louis Belfort

Code postal: 59553 Ville: Cuiroy

o Titulaire du droit de destruction*,

Qualité du titulaire du droit de destruction: o propriétaire*, X possesseur*, o fermier*, o Piégeur*.

Déclare: o Piéger* X Faire piéger*

Les espèces figurant sur la liste départementale des espèces classées nuisibles et conformément à la réglementation sur le piégeage en vigueur.

Les pièges seront tendus sur la commune de: Thumeries Joncheux

Lieudit: Le bois Longuet

Les pièges seront identifiés par le numéro d'agrément: 59-10126

Par M. (nom, prénom) Battel Jean Michel

Demeurant à 7 rue Jacques Bad 59310 Orchies

Piégeur agréé sous le N° d'agrément: 59-10126

Par M. (nom, prénom)

Demeurant à

Piégeur agréé sous le N° d'agrément:

Par M. (nom, prénom)

Demeurant à

Piégeur agréé sous le N° d'agrément:

Et seront surveillés par M. (nom, prénom)

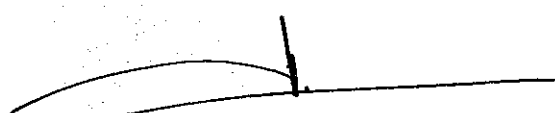
Demeurant à

Fait à Thumeries Le 09/09/2026

Signature du déclarant:

Visa du Maire:





* Cochez la case correspondante

Le Maire de la commune où est pratiqué le piégeage vise cette déclaration.

Il en remet un exemplaire au déclarant.

Il en conserve un exemplaire pour la publication à l'emplacement réservé aux affichages officiels.

Cette déclaration ne s'applique pas en cas de piégeage à l'intérieur des bâtiments, cours et jardins, installations d'élevage et d'une façon générale, aux enclos attenants à l'habitation visés au I de l'article L.424-3 du code de l'environnement.